

Parcours certifiant Pilotage de la formation professionnelle

Bloc de compétences du titre RNCP 35878

Titre RNCP de 7,5 jours - 52h30
Réf : ZPQ - Prix 2026 : 4 410€ HT

Ce parcours représente le sixième bloc de compétences « Pilotage de la formation professionnelle » du titre RNCP 35878 de niveau 6 (Bac +3) « Chargé des ressources humaines » reconnu par l'État. Il vous apprendra à analyser les besoins en formation, construire et piloter un plan de développement des compétences, comprendre et appliquer les réformes de la formation professionnelle, concevoir et déployer un projet formation, tout en intégrant une démarche qualité.

Ce cycle est composé de :

- Analyser les besoins en formation (Réf. ABF, 2 jours)
- Construire et piloter le plan de développement des compétences (Réf. PLF, 2 jours)
- Comprendre et appliquer la réforme de la formation professionnelle (Réf. FIP, 1 jour)
- Construire et piloter un projet formation (Réf. PPF, 2 jours)
- Certification Pilotage de la formation professionnelle (Réf. ZQF, ½ journée)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Identifier les besoins en formation grâce à une analyse stratégique et adaptée à l'organisation

Élaborer et piloter un plan de développement des compétences structuré et pertinent

Appliquer les réformes de la formation professionnelle en maîtrisant les dispositifs et obligations légales

Concevoir un projet formation efficace : cahier des charges, prestataires, évaluation

Déployer une démarche qualité pour optimiser les actions et supports de formation

CERTIFICATION

Bloc de compétences « Pilotage de la formation professionnelle », de la certification professionnelle « Chargé des ressources humaines », délivrée par SUP des RH. Enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles, sous le numéro 35878, par décision du directeur général de France Compétences en date du 15/09/2021.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 04/2025

1) Analyser les besoins en formation

- Organiser l'analyse des besoins.
- S'appropriier les trois niveaux d'analyse des besoins.
- Opter pour l'approche individuelle.
- Choisir l'approche intégrée ou basée sur la performance.
- Analyser avec une approche stratégique.
- Identifier les outils et supports possibles.
- Tirer des conclusions de l'analyse.

2) Construire et piloter le plan de développement des compétences

- Identifier les dispositifs d'accès à la formation.

PARTICIPANTS

Toutes personnes souhaitant piloter la formation professionnelle.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un bac + 2 validé ou être de niveau bac + 2 possédant une expérience professionnelle de 3 ans minimum (sans prérequis en RH) ou titulaire d'un Bac et possédant une expérience professionnelle significative (5 ans minimum). Les justificatifs lui seront demandés par SUP des RH. Pour les personnes ne répondant pas à ces critères, il est possible de demander une étude en commission pour la Validation des Acquis Professionnels (VAP).

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

- Construire un plan de développement des compétences.
- Élaborer et valider le cahier des charges d'une formation.
- Organiser la communication du plan de développement des compétences.
- Développer et mettre en place une "démarche qualité" formation.

3) Comprendre et appliquer la réforme de la formation professionnelle

- Connaître les grandes lignes des différentes réformes de la "FP".
- Cartographier les outils existants.
- Gérer les principaux dispositifs de formation.
- Piloter le plan de développement des compétences.

4) Construire et piloter un projet formation

- Répondre à une demande de formation.
- Déterminer un dispositif de formation adapté.
- Construire un cahier des charges.
- Impliquer des ressources internes et choisir des prestataires externes.
- Piloter le projet.
- Déployer le projet et mesurer les résultats.

5) Passage de la certification

- SUP des RH contacte directement le candidat pour fixer la date de l'examen de certification.
- Examen de fin de module transverse à l'ensemble des thématiques du bloc et basé sur des cas pratiques.
- L'examen porte sur la mise en place, le suivi, le contrôle d'un plan de formation et l'organisation des sessions.
- Le candidat est placé en situation professionnelle, il a donc accès à internet pour chercher des informations.
- Epreuve écrite sur PC avec accès internet.

LES DATES

Ce parcours est composé d'un ensemble de modules. Les dates indiquées ci-dessous correspondent aux premières sessions possibles du parcours.

CLASSE À DISTANCE
2025 : 27 oct.

BRUXELLES
2025 : 27 oct.